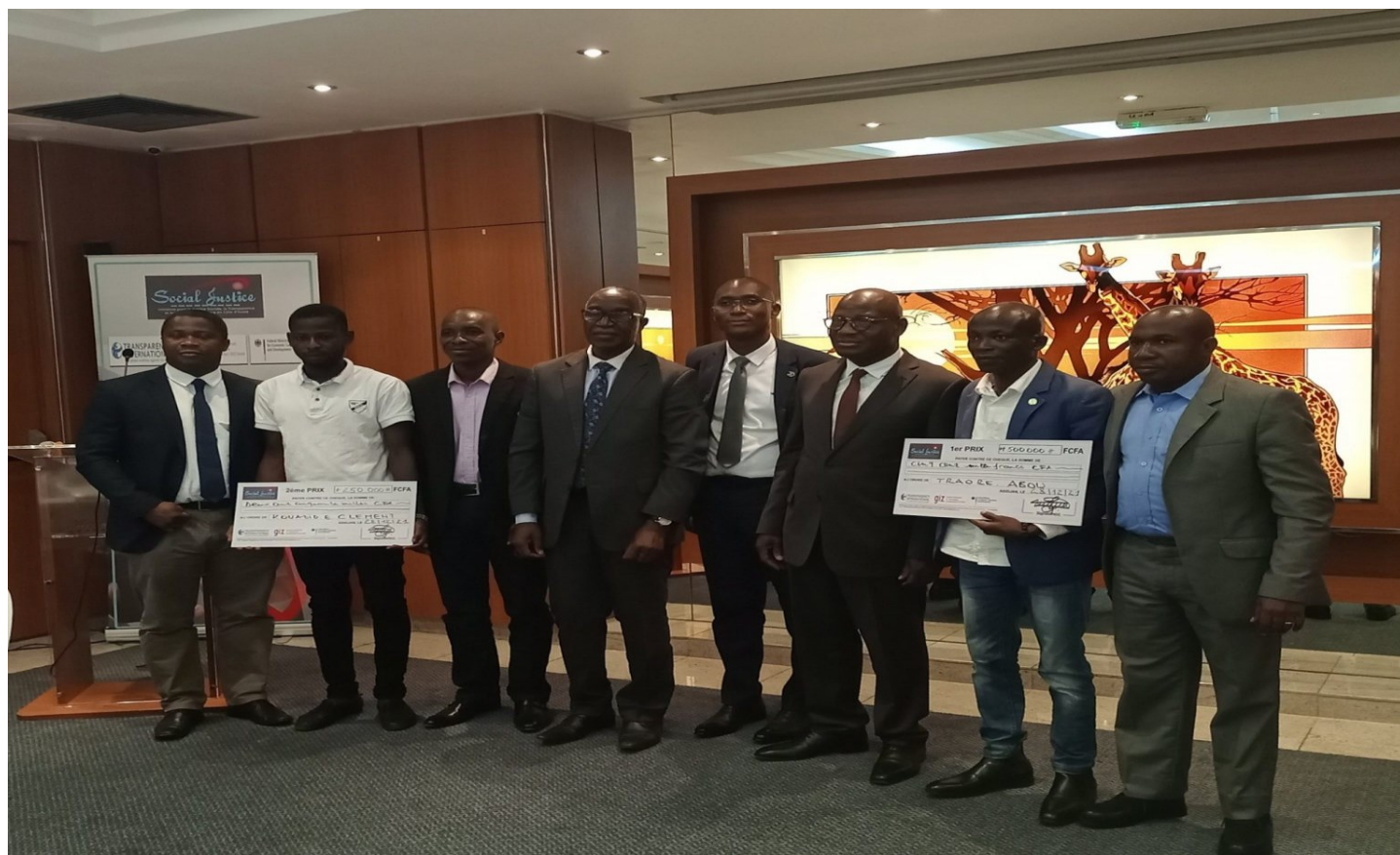


RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2022



Domaines d'intervention :

Lutte contre la corruption – Contrôle citoyen de l'action publique – Transparence budgétaire –
Formation des communautés de base – Accès à l'information – Formation des médias locaux
– Participation citoyenne – Gouvernance locale participative – Open Government Partnership
(OGP) / Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO)

REMERCIEMENTS

SOCIAL JUSTICE adresse ses sincères remerciements à tous ses partenaires techniques et financiers dont les appuis ont permis la réalisation de ses activités tout au long de l'année 2022. Nos remerciements vont également à l'endroit des autorités de l'administration publique et personnalités dont les différentes collaborations et contributions lors des formations et des plaidoyers nous ont été d'une aide inestimable et nous ont permis d'atteindre plusieurs objectifs. Nous n'oublions pas les différents Experts et Consultants dans différents domaines (médias, communication, lutte contre la corruption, processus et transparence budgétaire, marchés **publics**, etc.) qui sont intervenus lors de nos différentes activités et dont les contributions ont permis d'enrichir les échanges et d'élaborer des outils adéquats aux **attentes exprimées**. Aussi, voudrions-nous remercier sincèrement les partenaires de la société civile et les médias dont l'engagement sans faille tout au long de l'année et la participation active aux activités ont démontré la vision commune de responsabilité que nous avons et du devoir de responsabilité de nos **structures**.

Enfin, SOCIAL JUSTICE souhaite à toutes et à tous une Bonne et Heureuse Année 2023.

JULIEN TINGAIN

Président

INTRODUCTION

Ces dernières années, des efforts ont été faits par notre gouvernement en vue d'améliorer les conditions de vie des populations et surtout de lutter efficacement contre les effets néfastes de la corruption qui inhibent le développement de notre pays. Dans la poursuite de sa noble vision, de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent, le gouvernement ivoirien a pris des mesures et a mis en place plusieurs mécanismes afin de favoriser la transparence et la redevabilité, notamment l'éligibilité de la Côte d'Ivoire au processus de l'Open Government Partnership (OGP) / **Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (OGP)**, la création de la Cour des comptes, la mise en place d'une Autorité indépendante de lutte contre la corruption en la personne morale de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG), le guichet unique de l'urbanisme et de l'habitat, etc. Malgré ces actions enregistrées, des efforts restent encore à faire en vue de mesurer les impacts de ces actions sur la vie des citoyens. C'est fort de ce constat que nous formulons les interrogations suivantes renvoyant à des domaines bien précis. Dans le secteur des marchés publics n'y a-t-il pas des actions à mener en vue de favoriser et améliorer la transparence dans le processus de la commande publique ? Dans le domaine de l'économie, l'on restera-t-il indifférent face au phénomène des flux financiers illicites constituant l'une des raisons fondamentales de l'accroissement du taux de pauvreté et des inégalités sociales et de revenu chez les populations ? Au niveau de l'éducation, les cantines scolaires qui tendent à disparaître, n'y a-t-il pas des actions à entreprendre pour relever leur fonctionnement en vue d'améliorer les conditions de vie des élèves ? Et dans le domaine de la santé, en ce qui concerne la Planification Familiale n'y a-t-il pas des actions à entreprendre en vue de la réalisation effective des engagements pris par le ministère de la santé de l'hygiène publique et de la couverture maladie universelle ? Tout ceci mérite une responsabilisation des gouvernants et autorités, ainsi qu'une rigueur et une transparence renforcée dans la gestion des actions publiques sous l'œil avisé et averti des citoyens.

C'est donc dans ce cadre que SOCIAL JUSTICE milite afin d'apporter sa pierre à l'édification d'une société ivoirienne, d'une nation plus ouverte, transparente, inclusive et durable. Ainsi, à travers ses activités qui sont de plusieurs types partant des recherches, des consultations locales en vue de recueillir les avis des populations, des formations et sensibilisations des organisations de la société civile (OSC), des médias, des autorités municipales, des institutions nationales, des jeunes, des femmes sur le contrôle citoyen de l'action publique, des analyses du Budget de l'Etat, le blanchiment de capitaux, SOCIAL JUSTICE essaie d'accompagner le gouvernement dans son rôle régalien de réaliser le développement de notre pays. Outre les activités précédemment énumérées, il faudrait ajouter les plaidoyers qui ont été menés à l'endroit des autorités, notamment en ce qui concerne la transparence budgétaire, la transparence dans le secteur de la Défense et de l'éducation et de la santé en vue d'exprimer aux autorités, aux décideurs les attentes des populations.

SOCIAL JUSTICE a également renforcé les capacités de ses membres à travers leur participation à des ateliers, des séminaires nationaux et internationaux de formation et de partage d'expériences.

Dans ce présent rapport, il sera question de présenter toutes les activités réalisées par l'ONG Social Justice au cours de l'année 2022. Dans cette optique, nous ferons d'abord mention des projets menés sans toutefois omettre de faire cas des ateliers, réunions, conférences nationales et internationales et les cérémonies auxquels les membres de Social Justice ont pris part. Ensuite, nous présenterons les impacts et les changements observés dans la réalisation des projets. Enfin, nous aborderons les défis rencontrés dans la réalisation des activités sans toutefois se réserver d'ouvrir une brèche pour les perspectives.

I- PROJETS MENES PAR SOCIAL JUSTICE

I-1. PROJET : « PROMOUVOIR L'ACCES A L'INFORMATION SUR LA COMMANDE PUBLIQUE A L'ENDROIT DES ACTEURS DE LA COMMANDE PUBLIQUE ET DES CITOYENS POUR FAVORISER LA TRANSPARENCE DANS LE PROCESSUS DE LA COMMANDE PUBLIQUE. », financé par Open Contracting Partnership.

Le projet : « **Promouvoir l'accès à l'information sur la commande publique à l'endroit des fournisseurs et des citoyens pour favoriser la transparence dans le processus de la commande publique** » financé par Open Contracting Partnership, a été initié par l'ONG SOCIAL JUSTICE en vue de favoriser la transparence et la participation citoyenne dans le système des marchés publics ivoiriens. Ce projet a également consisté à accroître le niveau d'accès à l'information des populations sur les marchés publics et améliorer la transparence du processus de passation des marchés publics. Le projet a débuté en mars 2022 et s'est achevé en mai 2022.

Objectifs du projet :

Dans le cadre de ce projet, l'ONG SOCIAL JUSTICE s'est assigné les objectifs suivants :

- Améliorer la participation citoyenne ;
- Développer un outil de publication des données et de suivi des marchés publics.

Activités réalisées

1. Organisation d'une rencontre d'échange avec la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP) et L'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP)

Au cours de l'exécution de cette activité, SOCIAL JUSTICE a eu deux principales rencontres d'échange. La rencontre d'échange avec la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP) et l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP). La première rencontre concerne la (DGMP) qui s'est tenue le 27 avril 2022, deux points ont fait l'objet de discussion.

Le premier point de discussion a été question de la participation citoyenne. Sur ce point, à la suite des échanges, il ressort qu'il faut trouver des mécanismes de participation citoyenne à toutes les étapes de processus de passation des marchés publics au-delà des ouvertures offertes aux populations notamment la dénonciation à travers le numéro vert de l'ANRMP (800 00 100). Le deuxième point des échanges a porté sur la publication des données sur les marchés publics notamment la publication des critères de sélection dans le processus des appels d'offres, les délais d'exécution des marchés, le rapport de sélection, le rapport d'exécution des marchés, la liste des soumissionnaires et la liste des bénéficiaires effectifs. Il est ressorti des échanges que ses données sont publiées sous demande des soumissionnaires. La deuxième rencontre d'échange a été avec l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP). Les échanges ont porté sur trois sujets essentiels. Le premier a été question de la non gratuité du journal officiel des marchés publics. Le second a porté sur le projet de création d'un portail unique de publication des données de l'ANRMP. Sur ce point, la plateforme mise en place par SOCIAL JUSTICE vient en appui car elle permettra aux citoyens de faire le suivi des marchés attribués. Le troisième sujet évoqué pendant les échanges a porté sur la sensibilisation des populations à participer à l'ouverture des appels d'offres qui sont publiques.

2. Etude du cadre institutionnel, normatif et sociologique de la commande publique.

Cette étude a consisté à analyser le cadre juridique, réglementaire et institutionnel des marchés publics en Côte d'Ivoire au regard des principes des contrats ouverts dans le but de révéler les forces et les faiblesses du code des marchés publics et de faire des recommandations conformément aux meilleures pratiques et procédures pour une commande publique plus ouverte. Pour ce faire, au cours de cette étude, il a été question de faire spécifiquement une recherche documentaire sur les lois, les décrets régissant l'activité de la commande publique et son type de fonctionnement ainsi que les interactions qui existent entre les différentes structures et acteurs ayant la qualité de mettre en œuvre ce processus. En plus de la recherche documentaire, des entretiens ont été menés avec différents acteurs dans le but de recueillir leurs opinions sur le processus de la commande publique. L'étude en question nous a été d'un intérêt particulier car elle nous a permis de mieux nous imprégner du processus de la commande publique. Les recommandations issues de cette étude ont fait l'objet de discussion et de plaidoyer pour des réformes du cadre juridique des marchés publics en Côte d'Ivoire. En outre, l'étude a consisté à la collecte de données relatives au cadre institutionnel, légal et sociologique, et à la collecte de données sur le fonctionnement des organes et institutions impliqués dans la

mise en œuvre de la politique de commande publique. L'étude a aussi consisté à la collecte de données connexes liées à la mise en œuvre de la politique de commande publique.

3. Création d'une plateforme pour la publication des données et de suivi des données sur les Marchés publics.

Cette plateforme va permettre d'élaborer un référentiel pour collecter des données au regard des principes des contrats ouverts et de la loi d'accès à l'information d'intérêt public en vue de la collecte et de la publication des données. Dans cette même veine, une rubrique a été créée et elle vise à rendre compréhensible les informations et les données et susciter l'intérêt et le débat public. Celle-ci permettra également d'améliorer la publication des informations pour une commande publique plus ouverte. Elle aura **aussi** pour objectif de susciter des débats sur le niveau de transparence de gestion des marchés publics. En plus, cette plateforme mettra un point d'honneur sur le suivi par les OSC et par les populations de l'exécution des marchés approuvés. Ce suivi favorisera la participation citoyenne et une collaboration entre les OSC, la population, les entreprises et les acteurs étatiques des marchés publics pour un meilleur service public et un marché public plus équitable. Pour ce faire, une rubrique sera créée sur la plateforme afin de permettre aux populations de faire des commentaires sur le niveau d'avancement des travaux des marchés publics et de faire des recommandations. La création de la plateforme va permettre de rendre disponible toutes les informations et données relatives aux marchés publics. Elle favorisera également la participation citoyenne et le suivi dans le processus de passation des marchés publics.

4. Atelier de présentation du rapport d'étude sur le cadre légal, normatif et sociologique de la commande publique et la plateforme de publication et de suivi des marchés publics.

Au cours de l'atelier, les résultats et les recommandations fournis par le rapport ont été discutés et amendés afin de renforcer ledit rapport. La plateforme a été également présentée et discutée en vue de son amélioration. A cet atelier, des résolutions ont été prises en compte pour réviser le rapport et la plateforme de publication et de suivi des marchés publics. Et c'est à la suite des échanges au cours de l'atelier que le rapport a été validé.

Résultats atteints du projet :

Les activités réalisées au cours du projet ont permis d'atteindre divers résultats. Dans le cadre du projet, deux rencontres d'échange ont eu lieu. Une rencontre avec la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP) et une autre rencontre avec l'Autorité Nationale de Régulation des

Marchés Publics (ANRMP). Au cours de la rencontre avec la DGMP, le projet en question a été présenté à ladite direction qui a sur le champ adhéré. A la suite de la rencontre, l'ONG SOCIAL JUSTICE a obtenu l'appui technique et institutionnel de la DGMP. La deuxième rencontre s'est tenue avec l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP). Au cours de cette rencontre, le projet a été présenté à ANRMP qui a par la suite adhéré. L'appui technique et institutionnel de SOCIAL JUSTICE au cours du projet a été assuré par la DGMP. Aussi, à sa demande, un exemplaire du rapport d'étude a été transmis au Secrétaire Général de l'ANRMP.

En ce qui concerne l'étude du cadre institutionnel, normatif et sociologique de la commande publique, un consultant a été recruté. Le projet de rapport d'étude sur le cadre légal, normatif et sociologique de la commande publique a été élaboré. Dans ce même cadre, il a été mis en place un comité de relecture avec lequel ont été organisées deux séances de travail. Le consultant, a pris en compte les observations et les contributions des membres du comité. Pour finir, nous notons que le projet de rapport d'étude sur le cadre légal, normatif et sociologique de la commande publique est disponible. Dans la réalisation du projet, une plateforme de publication et de suivi des données sur les marchés publics a été créée. A ce niveau, à la suite des activités réalisées, des résultats probants ont été atteints à savoir le recrutement d'un consultant, la conception du projet de plateforme de publication et de suivi des données sur les marchés publics. A part ces résultats atteints, il a été organisé une séance de travail sur le projet de plateforme qui est disponible à travers le lien suivant : <https://marchespublics.socialjusticeci.org/>

L'atelier de présentation du rapport d'étude sur le cadre légal, normatif et sociologique de la commande publique et la plateforme de publication et de suivi des marchés publics ont également donné des résultats probants. Au cours de l'atelier, le projet de rapport d'étude et le projet de plateforme ont été présentés. De pertinentes recommandations ont été formulées après la présentation de ces rapports. Ainsi, le projet de rapport d'étude et le projet de plateforme ont été validés sous réserve des recommandations. Par la suite, soixante (60) exemplaires du rapport final ont été imprimés puis quelques-uns de ces exemplaires ont été partagés.

PERSPECTIVES

- Elaboration d'un référentiel de données à publier sur la plateforme

La réalisation du projet a relevé que les sites de publication de données sur les marchés publics de la Direction Générale des marchés Publics et de l'Autorité Nationale de Régulation des

Marchés Publics ne sont pas exhaustifs. En effet, lors des échanges avec l'ANRMP et la DGMP sur les contrats ouverts, il a été recommandé à SOCIAL JUSTICE d'élaborer un référentiel de données à publier sur la plateforme de suivi mais aussi sur le site de la DGMP et de l'ANRMP. Ce référentiel fera l'objet de discussion en vue de sa validation.

- **Organisation de réunions d'échange et discussion avec la CAIDP, la DGMP et l'ANRMP sur le référentiel de données**

Le référentiel de données élaboré par Social Justice fera l'objet de discussion afin d'être par la suite validé. Ainsi, cinq (05) rencontres d'échange et de discussion ont été organisés avec les principaux acteurs de la commande publique à savoir la Commission d'Accès à l'information d'Intérêt Public et aux Documents Publics (CAIDP), la Direction Générale des marchés Publics (DGMP), l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) et la Confédération des Entreprises de Côte d'Ivoire et la Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes Entreprises.

- **Organisation d'un atelier de validation du référentiel de données**

Le référentiel de données en vue de sa validation a été présenté à un ensemble d'acteurs de la commande publique à savoir le Comité Technique du Partenariat pour un gouvernement Ouvert, le Ministre des Marchés Publics, les organisations de la Société Civile et les médias etc.

- **Utilisation de l'outil de publication des données standard développé par l'Open Contracting Partnership pour le traitement et la publication des données collectées sur les marchés publics.**

Les données existant sur les marchés publics se présentent sous des formats non exploitables (pdf ou scannées). Leur présentation sous ces formats ne donne pas la facilité aux citoyens de comprendre la commande publique et encore ne font pas ressortir les informations pouvant aider les citoyens dans la lutte contre la corruption. Ainsi, l'outil OCS va permettre de présenter les données collectées selon les standards de l'OCS pour faciliter sa compréhension et son utilisation par les citoyens.

- **Plaidoyer auprès de la Direction des Marchés Publics et l'Autorité de Régulation des Marchés Publics pour la production d'un guide de compréhension du processus de la commande publique à l'image du budget citoyen dénommé « la commande publique pour tous »**

L'une des recommandations du rapport du cadre légal, normatif et institutionnel de la commande publique est l'absence d'un guide de compréhension du processus de la commande publique à l'effet du budget citoyen qui explique en termes simplifiés le budget de la Côte d'Ivoire ainsi que la politique budgétaire du gouvernement. Ce guide va permettre de présenter en des termes simplifiés la procédure de passation des marchés publics ainsi que les innovations (les politiques).

- **Engagement PAN-PGO 2022-2024**

« La publication des contrats de passation des marchés publics » conformément à la loi organique No 2014-337 du 05 juin 2014 portant code de transparence dans la gestion des finances publiques.

Le Plan d'Action National - PGO regroupe un ensemble d'engagements pris par les acteurs du gouvernement pour un gouvernement plus Ouvert. Ainsi, le PAN 2022-2024 en cours d'élaboration représente une opportunité pour une commande publique plus ouverte. En effet, un engagement par la DGMP pour une commande publique plus ouverte dans le PAN-PGO 2022-2024 facilitera la publication des données sur les marchés publics et la participation citoyenne au processus de passation des marchés publics.

1-2. PROJET : « Rallying Efforts to Accelerate Progress (REAP) » financé par Transparency International (TI)

Le projet : « **Rallying Efforts to Accelerate Progress (REAP)** », financé par Transparency International (TI) est conduit par l'ONG SOCIAL JUSTICE en vue de mener des actions de lutte contre le blanchiment de capitaux et l'évasion fiscale en Côte d'Ivoire. Débuté le 1^{er} avril 2021, le projet s'achèvera le 31 mars 2024.

Objectifs du projet :

Pour parvenir à réussir ce projet, l'ONG SOCIAL JUSTICE s'est proposé l'objectif suivant : freiner l'inégalité en Afrique en s'attaquant aux causes profondes telles que les flux financiers illicites (FFI), le manque d'accès aux ressources publiques pour les personnes marginalisées et un manque de responsabilité sociale.

Activités réalisées :

Le projet Rallying Effort to Accelerate Progress (REAP) est encore en cours, il s'achèvera le 31 mars 2024. Les activités proposées par Social Justice dans ce présent rapport du projet REAP sont des activités déjà réalisées.

1. Rencontre d'audience avec la CENTIF et la HABG pour un accompagnement institutionnel et dans la mise en œuvre du projet.

- Elaboration des courriers de demande d'audience

2. Recrutement de deux consultants pour l'élaboration des rapports d'étude sur l'impact du blanchiment de capitaux sur les inégalités de revenus en Côte d'Ivoire et pour l'analyse des politiques d'incitations fiscales en Côte d'Ivoire favorisant l'évasion fiscale.

- Elaboration des termes de référence pour le recrutement d'un consultant afin de produire un rapport d'étude de l'impact du blanchiment de capitaux sur les inégalités de revenus en Côte d'Ivoire ;
- Elaboration des termes de référence pour le recrutement d'un consultant afin de produire un rapport d'analyse des politiques d'incitations fiscales en Côte d'Ivoire favorisant l'évasion fiscale.
- Lancement de l'appel à candidature sur le site de l'ONG SOCIAL JUSTICE.

3. Etude sur l'impact du blanchiment de capitaux sur les inégalités de revenus en Côte d'Ivoire

- Elaboration du projet de rapport de l'étude par l'équipe de SOCIAL JUSTICE pour observations ;
- Elaboration d'un plan de plaidoyer par l'équipe de SOCIAL JUSTICE pour observations ;
- Organisation d'un webinaire par Transparency International afin de discuter des résultats obtenus de la collecte de données sur les flux financiers illicites ;
- Organisation d'un atelier de présentation et de validation du rapport d'étude de l'impact du blanchiment de capitaux sur les inégalités de revenus en CI.

4. Analyse des politiques d'incitations fiscales en Côte d'Ivoire conformément aux principes de lutte contre l'évasion fiscale.

- Elaboration du projet de rapport de l'étude par l'équipe de SOCIAL JUSTICE pour observations ;
- Elaboration d'un plan de plaidoyer par l'équipe de SOCIAL JUSTICE pour observations ;

- Envoi du projet de rapport avec les observations au consultant.

Résultats atteints du projet :

Les activités menées au cours du projet ont permis d'obtenir les résultats suivants.

D'abord l'accompagnement institutionnel et la mise en œuvre du projet, a permis deux (2) rencontres d'audience. La rencontre avec le CENTIF le 15 mars 2022 et la HABG le 23 mars 2022. Pendant ces rencontres, le projet « **Rallying Efforts to Accelerate Progress (REAP)** » a été présenté à la CENTIF et à la HABG qui y ont favorablement adhéré.

Ensuite, dans le souci de mieux conduire le projet, un consultant a été recruté pour l'étude sur l'impact du blanchiment de capitaux sur les inégalités de revenus en Côte d'Ivoire. Au nombre des activités faisant partie du projet, deux webinaires ont été organisés pour échanger et discuter sur des sujets bien définis. En effet, SOCIAL JUSTICE a organisé un webinaire avec les consultants en vue de discuter et harmoniser les compréhensions des termes de références et des résultats attendus des différents rapports. Enfin, dans ce même volet, à travers l'organisation d'un webinaire, Transparency International (TI), les consultants et l'équipe de SOCIAL JUSTICE ont échangé sur les outils mis en place par TI pour la collecte de données sur les flux financiers illicites.

Des résultats ont été également atteints au niveau de l'étude sur l'impact du blanchiment de capitaux sur les inégalités de revenus en Côte d'Ivoire. En ce qui concerne les résultats atteints, il y a eu deux sessions de présentation, notamment les résultats de la collecte de données sur les flux financiers illicites en Côte d'Ivoire et les résultats du rapport d'étude de l'impact du blanchiment de capitaux sur les inégalités de revenus en Côte d'Ivoire. Au cours des présentations, des observations ont été faites particulièrement sur la forme et le fond du rapport. Au nombre des résultats atteints, figure également la validation sous réserve de la prise en compte des observations du rapport d'étude de l'impact du blanchiment de capitaux sur les inégalités de revenus en Côte d'Ivoire. Le plan de plaidoyer conçu dans le cadre des activités réalisées a été discuté et validé.

❖ Défis rencontrés dans la mise en œuvre des activités :

Au cours de l'exécution des activités du projet, en ce qui concerne la phase de l'étude sur l'impact du blanchiment de capitaux sur les inégalités de revenus en Côte d'Ivoire, d'énormes défis majeurs ont été rencontrés au niveau de l'administration et à la phase de la collecte des informations. Au niveau de l'administration, le défi était relatif à la lourdeur des procédures

administratives. Pour la collecte des informations, la difficulté a été la réticence des acteurs intervenant dans le domaine de la lutte contre les flux financiers illicites.

I-3. PROJET : « Promouvoir le financement adéquat des cantines scolaires par le suivi des engagements étatiques et l'implication des communautés locales » financé par International Budget Partnership (IBP).

Le projet « **Promouvoir le financement adéquat des cantines scolaires par le suivi des engagements étatiques et l'implication des communautés locales** », a été implémenté par l'ONG SOCIAL JUSTICE avec l'appui financier d'International Budget Partnership (IBP). En effet, SOCIAL JUSTICE à travers le plaidoyer et le suivi de l'engagement, a rendu effectif l'engagement pris par le gouvernement de Côte d'Ivoire d'augmenter de 18 à 40 jours le fonctionnement des cantines scolaires. Cet engagement, améliorant les conditions d'étude d'environ 888 000 élèves, a par conséquent favorisé l'obtention de résultats scolaires satisfaisants. Ce projet a débuté en Juin 2021 et s'est achevé en décembre 2022.

Objectifs du projet :

Pour réaliser convenablement ce projet, SOCIAL JUSTICE s'est proposée de l'exécuter à travers des objectifs bien précis.

- Contribuer à la bonne exécution de l'engagement de l'Etat visant à augmenter les jours d'ouverture des cantines scolaires de 18 à 40 jours.
- Mettre en place un outil de suivi communautaire des cantines scolaires en ligne.
- Contribuer à rendre accessibles à tous, les informations liées au fonctionnement des cantines scolaires et contribuer également à renforcer l'implication des communautés à la gestion des cantines scolaires.

Activités réalisées :

1. **Révision de la liste des zones et établissements identifiés pour le suivi de l'engagement de l'Etat sur l'augmentation du nombre de jours d'ouverture des cantines scolaires.**

A ce niveau, il a été question d'identifier par région les cantines scolaires de certaines villes et communes éloignées et par la suite procéder à une révision de la liste des établissements identifiés afin de sélectionner les cantines plus proches de la zone d'intervention des Comités de suivi.

2. Le suivi de la mise en œuvre effective de l'engagement de l'Etat dans le PAN-OGP-2020-2022.

SOCIAL JUSTICE a adressé à la Direction des Cantines Scolaires un courrier de mise à disposition des données sollicitées, suite à une séance de travail avec la Direction des Cantines Scolaires. Les deux premiers courriers notamment, le courrier de sollicitation d'une séance de travail avec la Direction des Cantines Scolaires et le courrier de mise à disposition des données sollicitées sont restés sans réponse. A cet effet, SOCIAL JUSTICE a fait une relance du courrier de demande d'autorisation d'accès et de publication de données relatives aux cantines scolaires auprès du Ministère de l'Education Nationale. Les difficultés rencontrées par Social Justice dans le cadre de la collecte des données auprès de la Direction des Cantines Scolaires, a conduit ladite organisation à solliciter l'appui institutionnel de la Commission d'Accès à l'Information d'Intérêt publics et aux Documents Publics (CAIDP). Pour ce faire, SOCIAL JUSTICE a transmis à la CAIDP un courrier d'autorisation d'accès et de publication de données relatives aux cantines scolaires.

3. Atelier de renforcement des capacités des comités sur le suivi et l'audit social et l'outil de suivi des cantines scolaires (2 jours 35 personnes)

SOCIAL JUSTICE a renforcé les capacités des acteurs locaux afin de leur permettre de suivre l'effectivité de la disponibilité des services, le fonctionnement effectif et la qualité des services dans les cantines scolaires. Au cours de cet atelier, SOCIAL JUSTICE a proposé un guide d'audit social des cantines scolaires et a présenté l'outil de suivi des cantines scolaires « community cantines survey map » sur lequel elle a par la suite formé les comités.

4. Production des policy brief sur le suivi des cantines scolaires

SOCIAL JUSTICE a produit des policy brief en vue de donner beaucoup plus de visibilité aux actions menées par les comités de suivi sur le terrain. Les policy brief produits chaque trimestre par SOCIAL JUSTICE étaient destinés au gouvernement, aux partenaires techniques et financiers afin de les informer de la situation dans le but de prendre des mesures idoines.

5. Réunion bimestrielle d'information, de discussion et de plaidoyer avec le CT-OGP sur l'évolution de la mise en œuvre de l'engagement OGP de l'Etat sur les cantines scolaires

SOCIAL JUSTICE a organisé des réunions périodiques avec le comité technique OGP. Ces réunions avaient pour but de discuter des constats faits par les comités sur le terrain dans les vingt (20) établissements scolaires suivis. A partir des informations transmises par les comités, Social Justice a extrait les éléments pertinents devant faire l'objet de discussion avec le comité technique OGP. SOCIAL JUSTICE a transmis les conclusions et recommandations des échanges au ministère de l'éducation nationale en vue d'attirer son attention et corriger les difficultés constatées.

6. Echanges avec les comités de suivi sur la mise en œuvre de l'engagement

SOCIAL JUSTICE a organisé chaque mois, une réunion avec les comités de suivi afin de discuter des constats effectués et des éventuelles difficultés rencontrées. C'est à partir de ces réunions que SOCIAL JUSTICE a réfléchi à proposer des solutions avant la rencontre avec le comité technique OGP. A l'issue de chaque réunion, Social Justice produit un rapport des réunions mensuelles contenant les informations, les difficultés, les défis et des propositions de réponse.

Résultats atteints du projet :

La réalisation des activités du projet « **Promouvoir le financement adéquat des cantines scolaires par le suivi des engagements étatiques et l'implication des communautés locales** » a donné plusieurs résultats. En ce qui concerne la révision de la liste des zones et établissements identifiés pour le suivi de l'engagement de l'Etat, sur l'augmentation du nombre de jour d'ouverture des cantines scolaires, la liste des cantines scolaires à suivre a été revue. Ensuite, au niveau du suivi de la mise en œuvre effective de l'engagement de l'Etat dans le PAN-OGP-2020-2022, la demande d'autorisation d'accès et de publication des données sur les cantines scolaires a été accordée. Quant à l'atelier de renforcement des capacités des comités sur le suivi et l'audit social et l'outil de suivi des cantines scolaires, plusieurs résultats ont été atteints à savoir l'organisation d'un atelier de renforcement des capacités des comités sur le suivi et l'audit social et l'outil de suivi des cantines scolaires ; le renforcement des capacités des comités sur le suivi et l'audit social ; la présentation de l'outil de suivi des cantines scolaires ; la formation des membres des comités de suivi à l'utilisation de l'outil de suivi des cantines scolaires « Community Survey Marp » ; l'identification et la discussion sur les défis liés à la pérennisation des cantines scolaires en Côte d'Ivoire ; la discussion sur les opportunités de financement des cantines scolaires et enfin l'élaboration d'une fiche de suivi des cantines scolaires.

❖ Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet

Au cours des activités du projet, au niveau du volet suivi de la mise en œuvre effective de l'engagement de l'Etat dans le PAN-OGP-2020-2022, SOCIAL JUSTICE était confronté à des difficultés majeures liées à la lourdeur administrative. En effet, la Direction des Cantines Scolaires étant sous la tutelle du Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, le cadre de collaboration avec la Direction des Cantines ne peut se faire sans l'aval du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation. Cette situation a entraîné un ralentissement des activités à un moment donné. Encore, la faible collaboration de la Direction des cantines scolaires dans le cadre de la collecte de données sur les cantines scolaires s'est présentée comme une difficulté. Face à cette situation, c'est la Commission d'Accès à l'Information d'Intérêt Publics (CAIDP) qui a été saisie pour favoriser l'accès aux informations recherchées. En plus, l'absence de données relatives aux cantines scolaires s'est également présentée comme un défi majeur.

I-4. PROJET : « Redevabilité des Gouvernements en matière de Budgets pour la Planification Familiale », financé par Champions Of Global Reproductive Rights (PAI)

Le projet : « **Redevabilité des Gouvernements en matière de Budgets pour la Planification Familiale** », financé par Champions of Global Reproductive Rights (PAI) à hauteur de 28000 dollars a connu trois phases. La première phase de 2019-2020, la deuxième phase de 2020-2021 et la troisième phase de 2021-2022. Cette 3^{ème} phase est implantée par le consortium composé de l'ONG SOCIAL JUSTICE et l'ONG Mission des Jeunes pour l'Education la Santé la Solidarité et l'Inclusion (MESSI). Ledit consortium a pour mission de faire le suivi des engagements relatifs au financement de la Planification Familiale et des produits contraceptifs. SOCIAL JUSTICE, pour la 3^{ème} phase s'est assigné les objectifs suivants :

Objectifs du projet :

- Faire le suivi pour la réalisation effective des engagements pris par le ministère de la santé dans le PAN OGP 2020-2022 notamment la création d'une ligne budgétaire et la publication des données dédiées aux produits contraceptifs.
- Amener le ministère de la santé à accroître de 10% chaque année le budget alloué aux produits contraceptifs.

Activités réalisées :

1. Organisation de rencontres de plaidoyer auprès de la Commission d'accès à l'Information d'intérêt Publics et aux documents Publics (CAIDP)

SOCIAL JUSTICE a eu une rencontre le 21 janvier 2022 avec la CAIDP à l'effet de préparer une séance de travail avec le Programme National Santé Mère-Enfant (PNSME) relativement à l'accès aux informations budgétaires de la Planification Familiale et aux produits contraceptifs.

2. Rencontres et échanges avec le Comité technique OGP

SOCIAL JUSTICE a eu des rencontres au cours desquelles il a échangé avec la Présidente du CT-OGP sur le suivi de la mise en œuvre des engagements du PNSME. Dans ce cadre, des courriers ont été également adressés à la Présidente de l'OGP qui a saisi le Ministre du Commerce et de l'Industrie qui est le point focal du Gouvernement au niveau de l'OGP. Le ministre du commerce et de l'industrie a adressé des courriers aux structures n'ayant pas encore réagi et parmi elles, figure le PNSME.

3. Organisation d'une pétition

Afin de renforcer les messages de plaidoyer dans le cadre de l'augmentation du budget dédié à l'achat des produits contraceptifs, une pétition a été lancée le 15 février 2022. Au total 833 organisations ont signé ladite pétition.

4. Collecte d'informations en vue de l'élaboration d'un rapport d'analyse sur le financement de la Planification Familiale au niveau des collectivités décentralisées

Dans l'optique de collecter des informations sur le financement de la Planification Familiale au niveau des collectivités locales, des questionnaires ont été élaborés et des courriers adressés à l'Union des Villes et Communes de la Côte d'Ivoire (UVICOCI), à l'Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire (ARDCI), aux collectivités locales de Bondoukou et Djébonoua et à deux (2) organisations de la société civile. En plus, une recherche documentaire a été faite dans le but de rechercher certaines informations relatives au financement de la Planification Familiale au niveau local.

5. Organisation d'un atelier de présentation du rapport d'analyse du financement de la Planification Familiale au niveau local

Au regard du rôle prépondérant que peuvent jouer les collectivités locales dans le financement de la PF, le 25 mars 2022 un atelier de présentation du rapport d'analyse a été organisé. De

façon spécifique, au cours de cet atelier, il y a eu trois (3) objectifs. Dans un premier temps, il y a eu la discussion sur les résultats de l'analyse et améliorer le rapport. Ensuite, évoquer les possibilités d'un financement de la planification familiale par les collectivités décentralisées. Et enfin, réfléchir sur des pistes de plaidoyer pour un financement de la Planification Familiale au niveau local.

Résultats atteints du projet :

La mise en œuvre des activités du projet : « **Redevabilité des Gouvernements en matière de Budgets pour la Planification Familiale** » a permis à l'ONG SOCIAL JUSTICE de parvenir à l'atteinte de quelques résultats.

De prime à bord, un référentiel d'informations sur les données et informations a été élaboré par SOCIAL JUSTICE. Ce référentiel d'informations ayant été discuté et validé avec l'ensemble des parties prenantes au cours d'un atelier, a été transmis à la CAIDP. Nous signifions que le référentiel d'information a servi de base à la CAIDP pour les échanges avec le Ministère de la Santé et le PNSME afin de mettre à jour leur site internet et pour transmission des données à SOCIAL JUSTICE. Au nombre des résultats atteints, une pétition en ligne a été lancée. Cette pétition a été signée par 833 organisations de la société civile sur cinquante (50) ONG attendues. Dans le cadre des actions de plaidoyers à la Cour des Comptes et à la CAIDP pour l'accès et la publication des données plusieurs courriers ont été adressés mais aussi une évaluation de la gestion des ressources mises à la disposition du PNSME représentant le porteur des engagements pris dans le PAN-OGP 2020-2022. Ces actions ont contribué à la soumission du PNSME à un audit qui est en cours. De même, un rapport d'analyse du financement de la Planification Familiale au niveau des collectivités a été élaboré. S'agissant toujours des résultats atteints, il a eu également l'engagement de l'UVICOCI à soutenir le plaidoyer pour la création d'une ligne budgétaire dans le budget des communes d'Abobo, Yopougon, Adjamé, Marcory, Port Bouët et Koumassi. Enfin, il est aussi intéressant de signifier que les membres du comité de suivi issus de plusieurs organisations de la société civile ont apporté leur contribution dans l'élaboration du rapport d'analyse en lien avec le financement de la planification familiale. Les membres du comité de suivi ont apporté leur contribution dans la finalisation de certains documents de plaidoyer tel que la pétition.

Défis rencontrés dans la mise en œuvre du projet

Dans la mise en œuvre du projet l'ONG SOCIAL JUSTICE a rencontré des difficultés à trois niveaux. Dans un premier temps, il y a eu de véritables difficultés pour amener le ministère de

la santé de l'hygiène publique et de la couverture maladie universelle à mettre en œuvre les engagements pris dans le PAN-OGP 2020-2022. Ces difficultés étaient relatives à l'élaboration et à la publication de la feuille de route. En effet, le porteur d'engagement était soumis à un audit, par conséquent, les séances de travail entreprises avec le CT et la Présidente pour rencontrer le PNSME n'ont pas eu lieu. Pour ce faire, le Ministre du Commerce et de l'Industrie a transmis un courrier au porteur d'engagement pour s'en quérir de l'état des lieux des engagements pris par le ministère de la santé par le biais du PNSME en ce qui concerne la Planification Familiale et les produits contraceptifs dans le PAN OGP 2020-2022.

Dans un second temps, l'augmentation régulière des 10% du budget a constitué un défi. Sur ce point, il a été nécessaire de mener des actions de sensibilisation et d'effectuer des études sociologiques pour amener les acteurs locaux à intégrer la Planification Familiale au nombre de leur priorité en vue d'une bonne planification du développement local.

Enfin, la dernière difficulté majeure rencontrées lors de la mise en œuvre du projet, est relative au faible budget de plusieurs collectivités locales, notamment les mairies. A cet effet, il a été nécessaire de mener des plaidoyers afin de permettre au gouvernement de transférer une partie des missions de la Planification Familiale aux collectivités décentralisées. Et cette initiative commencera par les communes au regard des projets en cours.

II- ATELIERS, REUNIONS ET CONFERENCES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Au cours de l'année 2022, certains membres de SOCIAL JUSTICE ont pris part à plusieurs activités au niveau national et international parmi ces activités, nous avons des séminaires nationaux et internationaux de formation et de partage d'expériences qui ont contribué à renforcer les capacités des membres de SOCIAL JUSTICE.

II.1. ATELIERS

➤ ATELIER DE PRE VALIDATION DU BUDGET CITOYEN 2023 ET DE LA VALIDATION DE LA MATRICE D' ACTIONS 2023 DU COMITE DE SUIVI DE LA TRANSPARENCE BUDGETAIRE

Du mardi 27 au jeudi 29 décembre 2022 s'est tenu à Mantchan Hôtel de Grand Bassam l'atelier de pré validation du budget citoyen 2023 et de la validation de la matrice d'actions 2023 du comité de suivi de la transparence budgétaire. Présidé par Monsieur Adopo Fiacre, Directeur des Politiques et Synthèses Budgétaires, représentant Monsieur Traoré Seydou, Directeur

Général du Budget et des Finances, cet atelier a enregistré la participation des membres du comité de suivi et de la transparence budgétaire et des organisations de la société civile. Le Programme Pays de Renforcement des Capacités (PPRC) et l'entreprise Sion Média Groupe ont également pris part à cet atelier.

Objectif de l'atelier :

- Procéder à une pré validation du budget citoyen 2023 et du plan d'actions 2023 du comité de suivi de la transparence budgétaire.

Activités menées au cours de l'atelier :

- Lecture du projet de budget citoyen 2023 ;
- Présentation du scénario du film animatique sur le Budget Citoyen 2023 ;
- Présentation du rapport d'activités 2022 du comité de suivi de la transparence budgétaire ;
- Présentation du plan d'action 2023 pour l'amélioration de la transparence budgétaire, la participation publique et la redevabilité en Côte d'Ivoire.

Résultats atteints de l'atelier :

- Le projet de budget citoyen 2023 a été lu et adopté ;
- Le scénario du film animatique sur le Budget citoyen 2023 a été discuté et adopté;
- Le rapport d'activités 2022 du comité de suivi de la transparence budgétaire a été discuté ;
- Le plan d'action 2023 pour l'amélioration de la transparence budgétaire, la participation publique et la redevabilité en Côte d'Ivoire ont été discutés et adoptés.

➤ **ATELIER D'ECHANGE SUR LA TRAITE DU PERSONNEL DOMESTIQUE EN CÔTE D'IVOIRE**

Le vendredi 04 novembre 2022, a eu lieu dans les locaux du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) sis au 2Plateaux Vallon, la deuxième édition de l'atelier sur la problématique du personnel domestique en Côte d'Ivoire. Cet atelier a été organisé par l'ONG IVOIRE MENAGE autour du thème : « **Les abus et violences faits aux personnels domestiques** »

Objectif de l'atelier :

- Contribuer aux efforts déployés pour mettre fin à la maltraitance du personnel domestique.

Activités menées au cours de l'atelier :

- Conférence sur le thème : « abus et violences faits aux travailleurs et travailleuses domestiques en Côte d'Ivoire »
- Conférence sur le thème : « Saisine et protection des droits des personnels domestiques »
- Présentation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)
- Panel

➤ ATELIER BILAN DES ACTIVITES OGP 2022

Le jeudi **15 décembre 2022**, s'est tenu, à l'Hôtel IVOTEL à Abidjan au Plateau, l'**atelier bilan des activités OGP 2022**. Organisé par le Comité Technique OGP (CT-OGP), cet atelier a enregistré la participation de 26 personnes composées des membres du CT-OGP et des représentants de la Société Civile. De façon générale, l'atelier avait pour objectif de faire le bilan des activités OGP au titre de l'année 2022 sur la base des objectifs du CT-OGP.

Objectifs de l'atelier :

- Vulgariser et sensibiliser à l'OGP ;
- Suivre la fin de la mise en œuvre du PAN 2020-2022 et élaborer son rapport d'auto évaluation ;
- Collecter des thématiques pour l'élaboration du PAN 2022-2024 ;
- Participer aux rencontres statutaires de l'OGP ;
- Payer la contribution de la Cote d'Ivoire en sa qualité de membre de l'Initiative ;
- Finaliser la révision du cadre Institutionnel de l'OGP.

Activités menées au cours de l'atelier :

Les participants étaient invités à échanger, discuter et à faire des recommandations à différents niveaux :

Au niveau du CT-OGP :

- Organiser des séminaires et ateliers hors d'Abidjan pour remédier à la faible participation des membres désignés ;
- Relancer le processus d'élaboration du magazine OGP ;
- Associer le secteur privé local aux travaux de consultations publiques ;

Au niveau des porteurs d'engagements :

- Mentionner les difficultés rencontrées par les porteurs d'engagements dans les rapports d'étape d'exécution des engagements,

Au niveau de la PSCI-PGO :

- Mentionner dans les rapports, les activités en synergie avec les Organisations de la Société Civile (OSC) ;
- Reverser au CT-OGP les conclusions des activités menées par la Société Civile ;
- Mettre à jour la matrice d'activités de la société civile ;
- Renforcer les capacités des OSC.

Au niveau du Secteur Privé :

- Impliquer davantage le secteur privé dans les activités OGP ;
- Amplifier la communication des activités du Secteur privé et de la Société civile ;
- Trouver une lucarne afin que la Société civile et le Secteur privé soient mutuellement informés de leurs activités respectives.

Résultats atteints des activités menées :

L'atelier a été l'occasion pour les participants de relever les points d'amélioration, les points forts, les difficultés rencontrées, faire des recommandations et envisager des perspectives pour l'année 2023.

❖ Les points d'amélioration :

- Permettre la participation des membres du CT-OGP aux réunions statutaires ;
- Faire la stratégie de suivi et de reporting des engagements afin de permettre la collecte des informations fiables auprès notamment des porteurs d'engagements ;
- Favoriser la collaboration entre les OSC et le secteur privé dans le cadre des activités de promotion des valeurs de l'OGP ;
- Communiquer sur les plans d'actions et les activités des OSC et du secteur privé au CT-OGP ;
- Renforcer la collaboration avec les Directeurs Régionaux lors de l'élaboration du PAN et des Rapports bilan.

❖ Les points forts :

- L'organisation de consultations publiques 2022 ;
- L'élaboration du PAN 4 ;
- L'élaboration du Rapport d'auto évaluation de fin de mise en œuvre du PAN 3 ;

- Le partage d'expérience par les pairs à Ouagadougou et à Marrakech ;
- L'organisation des Awards OGP 2022 ;
- L'organisation de la semaine de l'OGP 2022.

❖ **Les difficultés**

- La faiblesse de la coordination des ONG au sein de la PSCI-PGO ;
- La faiblesse de la sensibilisation autour de l'OGP ;
- La lenteur et/ou la non réactivité de certains porteurs d'engagements aux requêtes du CT-OGP ;
- La faible contribution du Secteur Privé à l'OGP ;
- L'indisponibilité des principaux acteurs et changements récurrents de certaines personnes (membres du CT-OGP et porteurs d'engagements) ;

❖ **Les recommandations :**

- La nécessité de multiplier les consultations publiques en ligne afin de toucher le maximum de citoyens ;
- Le renforcement de la sensibilisation de masse et de la communication en impliquant les OSC, le secteur privé et les médias ;
- L'instauration du principe de suppléance ;
- La prise en compte du principe de redevabilité en intégrant la responsabilité sociétale des entreprises ;
- L'implication effective du secteur privé aux consultations publiques organisées dans les régions ;

❖ **Les perspectives pour l'année 2023 :**

- Intégrer de nouvelles thématiques telles que la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) dans les activités OGP en termes de formation ;
- Finaliser la révision du cadre institutionnel de l'OGP en vue de renforcer le cadre légal en vue de pérenniser les acquis en matière d'OGP ;
- Renforcer la communication et la sensibilisation autour de l'OGP ;
- Faire un suivi de la mise en œuvre des PAN pour s'assurer de la bonne exécution des engagements ;
- Le renforcement du leadership de la Côte d'Ivoire.

➤ **ATELIER D'ELABORATION DU CADRE NATIONAL DE FINANCEMENT INTEGRE DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD)**

Les 18 et 27 novembre 2022 s'est tenu un atelier d'élaboration du Cadre National de Financement Intégré (CNIF-INFF) des Objectifs de Développement Durable (ODD). Organisé par le Ministère du Plan et du Développement et dirigé par la Direction Générale du Plan et du Développement, ledit atelier s'est tenu à Grand Bassam plus précisément dans les locaux de l'Hôtel N'SA.

Objectifs de l'atelier :

- Mesurer les flux de financement internes (fiscalité, investissement privé) et externes (transfert de la diaspora, aide au développement, investissement direct étranger, capital investissement etc.) de l'économie ;
- Identifier les principaux défis à relever pour l'élargissement des sources de financement du développement durable ;
- Explorer le potentiel réel d'élargissement des sources de financement du développement ;
- Définir les réformes indispensables à mettre en œuvre pour explorer le potentiel disponible, mieux utiliser les ressources existantes et assurer leur affectation aux priorités nationales de développement.

Activités menées au cours de l'atelier :

Les groupes de travaux ont été constitués et ont porté leur réflexion sur des thématiques bien définies.

Groupe 1 : « Cadre macroéconomique et impact Covid. Risques sur le financement du développement de la Côte d'Ivoire »

- Analyse des projections récentes ;
- Analyse des chocs et des mécanismes de mitigations de ces chocs ;
- Dernier cadrage macroéconomique à fin septembre 2022.

Groupe 2 : « Financement intérieur : état des lieux, stratégies et recommandations »

- Financement intérieur de l'action publique (Politiques et projets de développement) ;
- Mobilisation des recettes fiscales et douanières ;
- Financement intérieur de l'économie (accès au crédit, système financier local, ...) ;
- Flux financiers illicites.

Groupe 3 : « Financement extérieur : état des lieux, stratégies et recommandations »

- Analyse des flux financiers extérieurs ;

- Emprunts et dons ;
- Appuis budgétaires ;
- Analyse de la viabilité de la dette ;
- Analyse des flux des IDER ;
- Transferts de fond (Diaspora) ;
- Financements innovants ;
- Stratégies d'endettement à moyen terme.

Groupe 4 : « Cadre de gouvernance et mécanismes de suivi-évaluation : état des lieux, stratégies et recommandations »

- Analyse de l'écosystème en matière de cadre de gouvernance ;
- Optimisation et renforcement de la coordination des cadres de suivi.

Résultats atteints :

- Restitution et présentation des travaux de groupes ;
- Observations, discussions et recommandations à la suite de la présentation des travaux de groupes.

➤ ATELIER DE PREVALIDATION DU DOCUMENT DE PROGRAMMATION BUDGETAIRE ET ECONOMIQUE PLURIANNUELLE (DPBEP) 2023-2025

Le 1^{er} juin 2022, s'est tenu à l'hôtel MANTCHAN de Grand Bassam l'atelier de pré-validation technique du Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle (DPBEP) 2023-2025. Ont pris part à cet atelier la société civile et les représentants des structures membres du comité technique d'élaboration du DPBEP-DRBL. Conformément aux engagements pris dans le plan d'actions Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (OPG), la plateforme de la société civile qui a pris part à la séance plénière de l'atelier était représentée par Monsieur Traoré Bakary de l'ONG IDEF et Miss Lonlie Monty Doris de l'ONG SOCIAL JUSTICE.

Objectifs de l'atelier :

Disposer d'un DPBEP 2023-2025 en vue de l'organisation du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) avant la fin du mois de Juin 2022 avec le Parlement.

Activités menées au cours de l'atelier :

Les travaux de l'atelier se sont déroulés en deux (02) étapes : les travaux en commission et la séance plénière. Les travaux en commissions ont porté sur la lecture des travaux des différentes

commissions sur le DPBEP. La séance plénière a porté sur la restitution des travaux des différentes commissions.

1. Lecture du rapport des travaux des différentes commissions sur le DPBEP

- Commission 1 : Introduction + Evolutions économiques 2019-2025
- Commission 2 : Evolution financière, Dette et Profil de convergence
- Commission 3 : Situation financière des Entreprises publiques, EPN
- Commission 4 : Programmation Budgétaire 2023-2025 + Conclusion du DPBEP 2023-2025

2. La séance plénière

- La participation limitée de la société civile à l'atelier de pré-validation technique du Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle (DPBEP) 2023-2025. Ledit atelier s'est tenu du 30 mai 2022 au 01 juin 2022 et la société civile a pris part le mercredi 01 juin 2022 ;
- La technicité du document DPBEP. Le DPBEP est un document technique qui porte sur la conjoncture économique. Cela rend difficile la compréhension du document et limite ainsi la participation effective de la société civile à l'amélioration du document. Par ailleurs, la société civile n'a pas reçu le document avant l'atelier afin de lui permettre d'examiner le document. A cette difficulté, Monsieur ADOPO FIACRE a recommandé un renforcement des capacités de la société civile sur le contenu du DPBEP.

Résultats atteints de l'atelier :

- Des recommandations ont été formulées par la société civile.
- Monsieur ADOPO FIACRE Directeur des Politiques et Synthèses Budgétaires (DPSB) a recommandé un renforcement des capacités de la société civile sur le contenu du DPBEP.
- **ATELIER DE FORMATION DES CITOYENS AUDITEURS DES POLITIQUES PUBLIQUES**

Le jeudi 13 et vendredi 14 Octobre 2022, un atelier de formation a été organisé par la Fondation FRIEDRICH NAUMANN dans la salle de Conférence de ladite Fondation sis à Cocody Danga. La formation s'inscrivait dans le cadre du projet intitulé « *Projet d'Appui à la Bonne Gouvernance par le Contrôle Citoyens* PAGoC » mis en œuvre par la Fondation FRIEDRICH NAUMANN. A l'effet d'accompagner le gouvernement dans la dynamique de lutte contre la corruption et de promotion de la bonne gouvernance en Côte d'Ivoire, il était question pour la

fondation de former et mettre sur pied un réseau de vingt-deux (22) auditeurs citoyens des politiques publiques.

Objectifs de l'atelier :

- Promouvoir la gouvernance participative, la reddition des comptes et les mécanismes de bonne gouvernance pour un développement inclusif.
- Susciter et former un réseau de vingt-deux (22) citoyens capables de contrôler les finances publiques et l'efficacité des politiques des structures de l'Etat ;
- Renforcer les capacités des membres du réseau les mécanismes de l'audit citoyen participatif ;
- Former les membres du réseau sur la reddition d'un rapport alternatif.

Activités menées au cours de l'atelier :

Les participants ont été formés sur différents modules :

❖ Module 1 : « Le contrôle citoyen de l'action publique (CCAP): notion, outils et mécanisme de mise en œuvre »

- Définition des concepts clés du CCAP ;
- Présentation des objectifs du CCAP ;
- Présentation des fondements juridiques du CCAP ;
- Présentation des acteurs, cibles, outils et mécanismes de participation du CCAP.

❖ Module 2 : « L'audit citoyen et l'évaluation des politiques publiques »

- Définition et enjeux de l'évaluation des politiques publiques ;
- Acteurs nationaux de l'évaluation des politiques publiques ;
- Rôle de la société civile dans l'évaluation des politiques publiques.

❖ Module 3 : « La transparence et l'accès à l'information publique »

- Définition des concepts de *gouvernement, Etat, gouvernance, bonne gouvernance et la transparence* comme concepts clés en matière de transparence et l'accès à l'information.
- Présentation des outils de transparence et de contrôle citoyen de l'action publique.

❖ Module 4 : « Méthodologie de rédaction du rapport alternatif »

- Qu'est-ce qu'un rapport alternatif ?
- Comment rédiger un rapport alternatif sur l'évaluation des politiques publiques ?

- Quels sont les éléments qu'on peut avoir dans la rédaction du rapport ?
- Comment le rapport alternatif peut-il influencer les politiques publiques ?

Résultats atteints de l'atelier :

- ❖ « **Le contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) : notion, outils et mécanisme de mise en œuvre** »
 - Les concepts clés du CCAP ont été définis ;
 - Les objectifs, les fondements juridiques, les acteurs, cibles, outils et mécanismes de participation du CCAP ont été discutés.
- ❖ « **L'audit citoyen et l'évaluation des politiques publiques** »
 - Les politiques publiques et les enjeux de l'évaluation des politiques publiques ont été définis ;
 - Les acteurs nationaux de l'évaluation des politiques publiques ont été discutés ;
 - Le rôle de la société civile dans l'évaluation des politiques publiques est connu.
- ❖ « **La transparence et l'accès à l'information publique** »
 - Les concepts de *gouvernement, Etat, gouvernance, bonne gouvernance et la transparence* comme concepts clés en matière de transparence et l'accès à l'information ont été définis ;
 - Les outils de transparence et de contrôle citoyen de l'action publique ont été présentés.
- ❖ « **Méthodologie de rédaction du rapport alternatif** »
 - La définition du rapport alternatif est connue des participants ;
 - Les participants savent rédiger un rapport alternatif sur l'évaluation des politiques publiques ;
 - Les éléments qu'on peut avoir dans la rédaction d'un rapport alternatif sont connus ;
 - Les participants savent comment le rapport alternatif peut influencer les politiques publiques.

➤ ATELIER SUR LA REVUE ANNUELLE DES COMPOSANTES PLANIFICATION, SUIVI ET EVALUATION (PSE) ET INCLUSION SOCIALE (IS)

Les 29 et 30 novembre 2022, s'est tenu à Régeant Hôtel de Grand Bassam, un atelier sur la revue annuelle des composantes planifications, suivi et évaluation (PSE) et inclusion sociale

(IS). Organisé par le Ministère du Plan et du Développement et dirigé par la Direction Générale du Plan et de la Lutte contre la Pauvreté, cet atelier s'inscrivait dans le contexte d'optimiser les résultats pour améliorer en général le bien-être des populations mais de façon spécifique, la situation de la femme, des jeunes et des enfants de la Côte d'Ivoire.

Objectifs de l'atelier :

- Faire le bilan analytique de la mise en œuvre du programme au cours de l'année 2022 et définir les priorités pour la période 2023-2024.
- Identifier les priorités pour la période 2023-2024 en prenant en compte les résultats issus des missions conjointes et revues régionales.
- Identifier les leçons apprises de la mise en œuvre du programme au cours de l'année 2022 ;
- Identifier les nouvelles opportunités pour améliorer les performances dans la mise en œuvre des interventions.

Activités menées au cours de l'atelier :

❖ Revue annuelle de la composante inclusion sociale

C'est une session qui a été marquée par une série de présentation :

- **Présentation des résultats atteints, les défis et les leçons apprises de l'exécution financière pour le TPA 2022 de la composante inclusion sociale**

C'est une présentation qui a fait ressortir les changements contextuels et les implications programmatiques, l'impact de la crise en Ukraine et la hausse des prix.

- **Le bilan analytique de la mise en œuvre de la composante du programme inclusion sociale**

Cette présentation a permis d'avoir une vue d'ensemble sur les progrès dans la mise en œuvre des activités et l'exécution du budget au cours de l'année 2022 et l'état des allocations et dépenses ainsi que les résultats atteints en 2022.

- **Les principales contraintes et les leçons apprises en 2022 et les priorités programmatiques pour 2023-2024.**

Il a été question de faire voir les atouts et contraintes dans la mise en œuvre des activités et les leçons apprises de la mise en œuvre du programme en 2022.

❖ Revue annuelle de la composante programme planification, suivi et évaluation

Initiative pour la justice sociale, la Transparence et la Bonne gouvernance en Côte d'Ivoire (SOCAIL JUSTICE). Tel: +225 27 21 77 63 73/+225 07 69 63 40 62 email: socialjustice.ci@gmail.com/ 18 BP2526 Abidjan 18/ Site web: www.socialjusticeci.org

Cette session a également fait l'objet de présentation dans certains domaines tels que :

- **Les principaux résultats attendus de la composante programmatique**

Cette présentation a permis aux participants d'avoir une vue d'ensemble sur les changements contextuels et les implications programmatiques.

- **Le bilan analytique de la mise en œuvre de la composante programme Planification, suivi et évaluation (PSE)**

Ce bilan a porté en grande partie sur les progrès dans la mise en œuvre des activités et l'exécution du budget au cours de l'année 2022 ainsi que les résultats atteints en 2022.

- **Le Renforcement du Dispositif de Planification Opérationnel, de Suivi et d'Évaluation du Programme de Coopération**

Cette présentation a essentiellement porté sur les principales réalisations du programme Planification, suivi et évaluation (PSE)

- **Contribution au Renforcement du Système National de Planification, de Suivi et d'Évaluation**

La présentation a fait ressortir les principales réalisations du programme PSE en matière de contribution au renforcement.

- **Les principales contraintes et les leçons apprises**

Il était question dans cette présentation de faire ressortir les atouts et les contraintes dans la mise en œuvre des activités puis par la suite, faire également ressortir les leçons apprises dans la mise en œuvre du programme en 2022 afin d'en faire une esquisse des priorités pour 2023-2024.

- ❖ **Présentation de la loi portant évaluation des politiques publiques et des résultats de l'EDS 2021.**

- **Présentation de la loi portant évaluation des politiques publiques**

Il était question de présenter le contexte, la méthodologie d'élaboration, le processus d'adoption de la loi portant évaluation des politiques publiques ainsi que les défis et perspectives.

- **Présentation des résultats de l'EDS 2021**

Cette présentation a permis de voir les fondements de l'Enquête Démographique et de Santé en Côte d'Ivoire (EDS), ses objectifs pour l'année 2021 en Côte d'Ivoire et de montrer aussi comment elle a été réalisée.

Résultats atteints de l'atelier :

- Les modalités pratiques d'opérationnalisation des principes directeurs du programme ont été analysées ;
- La pertinence des stratégies, des hypothèses et risques identifiés au niveau de la théorie de changement du programme au regard des changements survenus au niveau du contexte et du bilan de la mise en œuvre du programme a été analysée ;
- Les risques et les hypothèses ont été actualisés ;
- Les nouvelles perspectives et opportunités pour améliorer les performances dans la mise en œuvre du programme ont été identifiées ;
- Les défis ont été analysés et les ajustements et priorités programmatiques pour la période 2023-2024 ont été proposés.

➤ ATELIER SUR LA DECLARATION DE MOSCOU ET LA DECLARATION DE WASHINGTON DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS DE KIMBERLEY

Le 25 Janvier 2022 à l'hôtel IVOTEL à Abidjan-Plateau s'est tenu un atelier de renforcement des capacités de la société civile sur « **Les déclarations de Moscou et de Washington dans la mise en œuvre du processus de Kimberley** » Cet atelier fut organisé par le Groupe de Recherche et de plaidoyer sur les Industries Extractives (GRPIE) et ses partenaires ; l'Union Européenne, la coopération allemande et la GIZ. L'atelier fut meublé d'échanges, de partages d'expériences et fut également un cadre d'apprentissage.

Objectifs de l'atelier :

- Fournir une formation de base sur le processus de Kimberley et les deux déclarations (celle de Moscou et celle de Washington) adoptées dans le cadre de l'amélioration de l'exploitation artisanale et alluviale du diamant.

Activité menée au cours de l'atelier :

- Présentation du Processus de Kimberley ;
- Présentation de la déclaration de Washington ;
- Présentation de la déclaration de Moscou.

Résultats atteints de l'atelier :

- Le Processus de Kimberley a été discuté ;

- La déclaration de Washington a été discutée ;
- La déclaration de Moscou a été discutée.

➤ **ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES JEUNES LEADERS SUR LE PLAIDOYER SMART**

Les 17 et 18 Mars 2022, s'est tenu à l'espace MANVY, un atelier de renforcement des capacités des jeunes leaders sur le **PLAIDOYER SMART**. Cette formation a enregistré la participation de plusieurs organisations de la société civile dont SOCIAL JUSTICE, l'ONG MESSI et PATHFINDER.

Objectifs de l'atelier :

- Renforcer les capacités des jeunes en Côte d'Ivoire, sur le plaidoyer selon la nouvelle approche SMART pour porter un plaidoyer efficace vers les décideurs.

Activités menées au cours de l'atelier :

- Présentation sur le Plaidoyer SMART ;
- Présentation des stratégies de plaidoyer en vue de convaincre un décideur.

Résultats atteints de l'atelier :

- Le Plaidoyer Smart a été discuté ;
- Les stratégies de plaidoyer ont été discutées

➤ **ATELIER SUR LES CADRES NATIONAUX DE FINANCEMENT INTEGRES ET BUDGETS OUVERTS POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE 2022**

La Côte d'Ivoire, depuis le 13 septembre 2019, fait partie des pays pilotes retenus pour expérimenter les stratégies de financement et introduire des réformes de financement spécifique liées au secteur public ou privé. Cette initiative soutenue par l'Union Européenne, le Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies, la Banque Mondiale et le FMI, vise une meilleure prévisibilité des ressources pour le financement des ODD ; un renforcement de sa capacité de mobilisation des ressources (internes et externes), une amélioration de l'efficacité de ses dépenses (publics et privés). Dans ce contexte, les 27 et 30 septembre 2022 à Abuja au Nigéria, l'ONG Social Justice, représentant IBP en Côte d'Ivoire,

représentée par M. Yoboué Kouakou Constant Joël a pris part à l'atelier sur « **Les Cadres Nationaux de Financement Intégrés et Budgets Ouverts pour le Développement Durable en Afrique 2022** »

Objectifs de l'atelier :

- Renforcer les capacités des responsables gouvernementaux, du personnel des Nations Unies et des autres parties prenantes en mettant l'accent sur la mise en place de dialogues sur le financement des ODD, l'élaboration de stratégies de financement et la proposition de l'ouverture budgétaire ;
- Promouvoir le partage des connaissances entre les pays, y compris le brainstorming sur les leçons apprises et les choses à faire et à ne pas faire ;
- Générer un dialogue régional autour des tendances et des questions émergentes qui affectent le déploiement des INFF et des réformes du budget ouvert.

Activités menées au cours de l'atelier :

- Présentation sur les budgets ouverts pour les ODD ;
- Présentation sur l'Enquête sur le budget ouvert (OBS) ;
- Présentation sur les réformes et innovations visant à améliorer l'ouverture du budget pour le développement durable et la stratégie de réforme du budget ouvert.

Résultats atteints de l'atelier :

- Les budgets ouverts pour les ODD ont été discutés ;
- L'enquête sur le budget ouvert (OBS) a été discutée ;
- Les réformes et innovations visant à améliorer l'ouverture du budget pour le développement durable et la stratégie de réforme du budget ouvert ont été discutées.

➤ ATELIER DE FORMATION SUR LA COMMUNICATION DIGITALE ET VISIBILITE

Le mardi 3 mai 2022, s'est tenue à la salle de presse de la Préfecture de Bondoukou, la première journée de la formation sur le module « Communication digitale et visibilité » organisé par l'ONG CRASC-EST en partenariat avec LIANE 2 et l'Union Européenne. Cette formation était axée sur quatre (04) **Sous- Modules** à savoir : écoute de la demande **(I)**, prioriser ses actions et messages **(II)**, agir de manière appropriée **(III)** et écouter le feedback **(IV)**.

Activités menées au cours de l'atelier :

Initiative pour la justice sociale, la Transparence et la Bonne gouvernance en Côte d'Ivoire (SOCAIL JUSTICE). Tel: +225 27 21 77 63 73/+225 07 69 63 40 62 email: socialjustice.ci@gmail.com/ 18 BP2526 Abidjan 18/ Site web: www.socialjusticeci.org

La formation était axée autour de la présentation de quatre sous modules.

- Présentation de l'écoute de la demande ;
- Prioriser ses actions et messages ;
- Agir de manière appropriée ;
- Ecouter le feedback.

Résultats atteints au cours de l'atelier :

- L'écoute de la demande a été discutée ;
 - La priorité des actions et messages a été discutée ;
 - L'agir de manière appropriée a été discutée ;
 - L'écoute du feedback a été discutée
- **CEREMONIE DE CLOTURE DU PLAIDOYER AUPRES DES INSTITUTIONS ETATIQUES EN VUE DE FACILITER LA MISE A DISPOSITION DES INFORMATIONS BUDGETAIRES AUPRES DES CITOYENS**

Dans le cadre du projet « **Finances Publiques, Notre Affaire à Tous (FIPNAT)** », le 31 juin 2022, a eu lieu à l'hôtel NOVOTEL à Abidjan Plateau, la cérémonie de clôture du plaidoyer auprès des institutions étatiques en vue de faciliter la mise à disposition des informations budgétaires auprès des citoyens. Ce plaidoyer a été initié en mars 2021 auprès des institutions étatiques telles que la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance, la Cour des comptes, le Sénat, l'Inspection Générale de l'Etat, l'Assemblée Nationale et le Conseil Economique et Social.

Objectifs de la cérémonie :

- Expliquer l'importance de la mise à disposition des informations liées à l'économie et à la gestion des finances publiques auprès des organisations de la société civile et des citoyens pour favoriser la participation citoyenne ;
- Orienter les lois de finances en tenant compte des besoins effectifs des populations grâce à une collaboration avec les organisations de la société civile.

Activités menées au cours de la cérémonie :

- Présentation de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG) : mission et fonctionnement ;
- Présentation de l'Inspection Générale d'Etat (IGE) : mission et fonctionnement.

➤ **LANCEMENT DES RESULTATS DE L'ENQUETE OBS 2021 « OPEN BUDGET SURVEY » EN CÔTE D'IVOIRE**

Le vendredi 15 juillet 2022, à AZALAI Hotel, en présence de représentants de la Direction Générale du Budget, de Konrad Stiftung, SOCIAL JUSTICE représentant de IBP en Côte d'Ivoire a participé à la réalisation du lancement des résultats de l'enquête OBS 2021 en Côte d'Ivoire. L'enquête « OPEN BUDGET SURVEY » est une enquête initiée par IBP (International Budget Partnership). Cette enquête a pour objectif d'évaluer le niveau d'ouverture du budget dans les pays. L'enquête OBS est fondée sur un questionnaire reflétant les bonnes pratiques générales acceptées concernant la gestion des finances publiques. Elle est le seul instrument de recherche indépendant, comparatif et factuel au monde utilisant des critères internationalement acceptés pour évaluer l'accès du public aux informations budgétaires du gouvernement central ; les possibilités formelles pour le public de participer au budget national ; et le rôle des institutions de contrôle budgétaire, telles que les législatures et les bureaux nationaux d'audit, dans le processus budgétaire. L'enquête aide la société civile locale à évaluer et à s'entretenir avec son gouvernement sur la déclaration et l'utilisation des fonds publics. L'enquête OBS pour sa 8^{ème} édition a couvert 120 pays et est réalisée chaque deux (02) ans dans les pays membres. En effet, IBP à travers l'indice sur le budget ouvert (OBI) attribue une note à chaque pays sur la base des informations mises à la disposition du public tout au long du processus budgétaire. Il faut noter que seuls les documents publiés, les événements et les activités qui ont eu lieu jusqu'au 31 décembre 2020 ont été évalués dans l'OBS 2021.

Objectif de l'enquête :

- Evaluer le niveau de transparence budgétaire, de participation citoyenne au processus budgétaire ainsi que le niveau de contrôle budgétaire en Côte d'Ivoire.

Activités de vulgarisation de l'OBS :

- 1. Atelier de présentation des résultats de l'enquête sur le budget ouvert 2021**
- 2. Emission télé et Radio**
- 3. Formation de Collaboration sur le Budget Ouvert et Redevable (COAB)**

La formation sur le budget ouvert s'est déroulée en deux sessions. La première session a porté sur le renforcement des capacités des OSC sur la question des finances publiques. C'est à la suite de cette formation qu'il y a eu une seconde session au cours de laquelle a été créée la coalition Cost Budget Civ pour former les OSC sur la thématique des finances publiques.

Objectif de l'enquête :

Initiative pour la justice sociale, la Transparence et la Bonne gouvernance en Côte d'Ivoire (SOCAIL JUSTICE). Tel: +225 27 21 77 63 73/+225 07 69 63 40 62 email: socialjustice.ci@gmail.com/ 18 BP2526 Abidjan 18/ Site web: www.socialjusticeci.org

- Evaluer le niveau de transparence budgétaire, de participation citoyenne au processus budgétaire ainsi que le niveau de contrôle budgétaire en Côte d'Ivoire.

Activités menées :

- Vulgarisation en ligne (Bande d'annonce ou brochure consacrée à l'OBS) sur le site de Social Justice et les autres parties prenantes (PSCI-PGO), CT-OGP, la Direction du budget, le parlement, la cour des comptes, TI-GIZ, Plateforme des ONG sur le budget Cost) ;
- Créer un hashtag (Facebook, twitter, LinkedIn) ;
- Envoyer une note de plaidoyer aux institutions ;
- Tenir des réunions individuelles ;
- Organiser un atelier de présentation des résultats du rapport et des changements souhaités (recommandations)

Résultats atteints :

- La vulgarisation en ligne a été faite. Le rapport de l'OBS 2021 et un rapport d'analyse comparative de l'OBS 2017, 2019, 2021 sont disponibles sur le site de Social Justice et l'OGP ;
- L'hashtag OBS 2021 a été créé et inclus dans la publication ;
- Le rapport et le document résumant les résultats et recommandations ont été envoyés à la Cour des Comptes, au ministère du budget, à l'OGP et au Parlement ;
- Les courriers de plaidoyers et de transmission du rapport de l'OBS 2021 ont été envoyés à des structures étatiques (Direction du budget, Cour des comptes, OGP, Parlement)
- L'atelier de présentation des résultats de l'OBS 2021 a eu lieu en présence de représentants de la Direction Générale du Budget, Konrad Stiftung Adenauer, Friedrich Ebert Stiftung, d'IBP, la CAIDP ainsi que plusieurs représentants de la société civile ivoirienne.

III-2. REUNIONS

➤ REUNION DES REPRESENTANTS DE TRANSPARENCY INTERNATIONAL - AFRIQUE SUR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le 17 novembre 2022, s'est tenu une rencontre virtuelle **des Représentants de Transparency International – Afrique**. Dirigée par Monsieur Paul Banoba, cette réunion a enregistré la

participation de plusieurs représentants de Transparency International (TI) des pays de l'Afrique subsaharienne et de l'Afrique du nord dont le représentant de Social Justice Contact de TI en Côte d'Ivoire. De manière spécifique, les discussions ont porté sur la thématique de la lutte contre la corruption.

Objectifs de la réunion :

- Faire l'état des lieux de la corruption dans certains pays d'Afrique ;
- Faire des propositions pour lutter contre la corruption.

Activités menées au cours de la réunion :

Au cours de la rencontre, les participants ont fait l'état des lieux de la corruption dans quelques pays d'Afrique dont l'Ouganda, le Kenya, le Zimbabwe, la Tunisie. Encore, les participants ont constitué des groupes de travail pour proposer des solutions nouvelles de lutte contre la corruption.

Résultats atteints de la réunion :

- L'état des lieux de la corruption en Ouganda a été discuté ;
- L'état des lieux de la corruption au Kenya a été discuté ;
- L'état des lieux de la corruption au Zimbabwe a été discuté ;
- L'état des lieux de la corruption en Tunisie a été discuté ;
- Des propositions nouvelles de lutte contre la corruption ont été recherchées.

➤ REUNION DE LANCEMENT DU RESEAU DEFENSE SECURITE SAHEL DES REPRESENTANTS DE TRANSPARENCY INTERNATIONAL - AFRIQUE

Le 18 novembre 2022, s'est tenu une réunion virtuelle **des Représentants de Transparency International - Afrique**. Dirigée par monsieur Samuel Kaninda, la réunion a enregistré la participation de plusieurs représentants de Transparency International (TI) originaires de divers pays d'Afrique dont le représentant de Social Justice Contact de TI en Côte d'Ivoire. Ladite rencontre est en vue de proposer des stratégies et adopter une politique pour la réussite du Réseau Défense Sécurité Sahel.

Objectifs de la rencontre :

- Discuter de la vision et des méthodes de travail du réseau ;

- Impliquer les acteurs clés du secteur défense sécurité ;
- Renforcer la gouvernance au niveau du réseau.

Activités menées au cours de la rencontre :

Au cours de la rencontre, les participants ont discuté sur des problématiques relatives à la « réussite d'un réseau ». Les participants, regroupés en binôme, ont échangé sur les questions suivantes : Qu'est-ce qu'un réseau réussi ? Comment parvenir à un réseau réussi ? Les binômes constitués ont donné quelques éléments de réponse.

Résultats atteints de la rencontre :

✓ Côte d'Ivoire / Cameroun

- C'est un réseau relevant la qualité des acteurs engagés dans le domaine défense sécurité.
- C'est un réseau garantissant la gouvernance, la redevabilité, la transparence et la participation active des membres ;
- Un réseau réussi est un réseau structuré où chaque acteur a une responsabilité ;

✓ Mali / Niger

- Un réseau qui rend compte aux citoyens ;
- Un réseau qui implique et responsabilise les citoyens à travers le renforcement des capacités
- Un réseau qui met les citoyens au cœur des politiques.

✓ Sénégal / Défense Sécurité

- Un réseau disposant des acteurs de qualité ayant la capacité et la connaissance de la thématique.
- Un réseau où sont identifiées et mises en avant les recommandations en matière de gouvernance.
- Un réseau où les acteurs disposent de la même feuille de route et d'un calendrier clair.

III-3. CONFERENCE INTERNATIONALE

➤ PARTICIPATION A LA CONFERENCE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION A WASHINGTON-USA

L'ONG SOCIAL JUSTICE, représentée par monsieur Tingain Kouadio Julien, a participé à la Conférence mondiale de lutte contre la corruption qui s'est tenue à Washington aux Etats Unis du 4 au 11 décembre 2022 autour du thème « Déraciner la Corruption, Défendre les Valeurs Démocratiques » Cette conférence est en vue de mobiliser et exhorter les Etats à mettre

essentiellement la priorité sur la lutte contre la corruption en vue de défendre les valeurs démocratiques.

Objectifs de la conférence :

- Identifier de nouvelles façons d'éradiquer la corruption ;
- Promouvoir plus de responsabilité, d'intégrité et de transparence dans le monde entier.

IV- IMPACTS, CHANGEMENTS, DEFIS ET PERSPECTIVES DES PROJETS

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses projets, l'ONG SOCIAL JUSTICE a mené diverses activités qu'il convient de marquer les points capitaux.

En ce qui concerne les impacts, le projet redevabilité des Gouvernements en matière de Budget pour la planification familiale, financé par Champions of Global Reproductive Rights (PAI) a contribué à renforcer le cadre d'échange avec le Ministère de la santé, de l'hygiène publique et de la couverture maladie universelle et particulièrement avec le Programme National de Santé de la Mère et de l'Enfant (PNSME) et le Comité Technique - Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (CT - OGP). La mise en œuvre de ce projet a contribué à renforcer les discussions autour de la transparence et de la publication des données de la planification familiale. Ainsi, une ligne budgétaire a été créée en 2021 et dénommée « autre transfert », et destinée à l'achat des produits contraceptifs. Bien que cette ligne ne soit pas intitulée « Achat de produits contraceptifs » conformément aux actions de plaidoyer menées depuis 2019 et cela au regard de certaines spécificités, le budget de cette ligne est uniquement destiné à l'achat de produits contraceptifs. Par ailleurs, les plaidoyers menés au cours de ce projet, ont contribué à une publication progressive des données budgétaires de la Planification Familiale (PF) et des produits contraceptifs sur le site du ministère de la santé, de l'hygiène publique et de la couverture maladie universelle.

(Cf <https://www.sante.gouv.ci/assets/fichiers/rapport-tech-final-produits-consommables-quantif-srmni-23-24.pdf>/ <https://sante.gouv.ci/assets/fichiers/parteneriat-pour-un-gournement-ouvert1.pdf>)

En ce qui concerne le projet «le projet Promouvoir l'accès à l'information sur la commande publique à l'endroit des acteurs de la commande publique et des citoyens, sa mise en œuvre a permis de créer un cadre de collaboration entre les instances de la commande publique notamment la Direction de marchés publics et l'autorité de régulation des marchés publics et SOCIAL JUSTICE en particulier et la société civile en général. En effet, la mise en œuvre

de ce projet a permis de renforcer la participation de la société civile dans comités ou cadre de discussions mis en place par les instances publique en charge de la commande publique. Par ailleurs, à travers ce projet, l'accès aux populations à l'information sur les marchés publics a été renforcé. Cette situation constituant un avantage majeur pour les populations, qui pourra de plus en plus s'inviter dans les débats publics et contribuer ainsi à l'amélioration de la transparence du processus de passation des marchés publics.

Quant au projet Rallying Efforts to Accelerate Progress, il a contribué à mobiliser l'adhésion de plusieurs institutions étatiques notamment, la Centif, la HABG, la DGI et la DGD. En effet, ces institutions étatiques ont particulièrement accompagné l'ONG SOCIAL JUSTICE dans l'exécution de ce projet avec beaucoup d'intérêt. L'accompagnement assuré par ces institutions fut également marqué par leur participation active et leur contribution bien pertinente lors des ateliers de présentation des rapports d'étude surtout au niveau du volet des recommandations. Un cadre de collaboration entre ces institutions et les journalistes d'investigation a été créé.

Au niveau du projet promouvoir le financement adéquat des cantines scolaires par le suivi des engagements étatiques et l'implication des communautés locales, financé par International Budget Partnership (IBP) a produit des impacts contribuant à l'amélioration des conditions d'étude d'environ 888000 élèves. En effet, au cours de l'exécution de ce projet, les différentes actions menées auprès de la direction des cantines scolaires ont permis l'augmentation des jours d'ouverture des cantines scolaires qui sont passé de 18 jours à 23 jours. Cela a par conséquent favorisé l'augmentation du pourcentage du taux de réussite des résultats scolaires.

Enfin, les rapports d'étude publiés par l'ONG Social Justice ont également eu des impacts. En effet, les rapports d'étude produits ont été une source de documentation scientifique exploitable mise à la disposition des populations et de la communauté scientifique. Par exemple, l'étude menée par SOCIAL JUSTICE sur *les marchés publics* a été d'un grand intérêt pour le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant dans le cadre de la mise en exécution du projet *'Autonomisation économique des femmes grâce à la réforme des marchés publics en Afrique de l'Ouest'*.

Suite aux impacts des projets menés, qu'en est-il des changements ? Au cours de l'exécution des différents projets, nous avons constaté des changements à plusieurs niveaux. D'abord, au niveau des acteurs étatiques les projets ont permis d'atteindre un changement tel que le renforcement de collaboration et l'ouverture desdits acteurs à faire participer la société civile aux différents processus nécessitant sa participation réelle. Ensuite, au cours de

l'exécution des projets durant l'année, nous avons constaté des changements au niveau des cibles. Les projets ont permis de former nos différentes cibles sur les différentes thématiques que nous avons abordées. Ces formations ont renforcé et outillé les cibles à telle enseigne qu'elles constituent désormais des relais qui participent de manière active à la vie de leur communauté en prenant des responsabilités dans leurs associations et leurs organisations respectives.

Malgré ces impacts et changements, certains défis existent encore. Il faut noter la réticence de certaines administrations à collaborer avec la société civile et à rendre disponible les informations nécessaires à la participation de la société civile. Ainsi, nous pouvons relever les défis tels que :

- L'accès difficile à l'information et aux documents d'intérêt public ;
- L'intérêt et la participation encore faibles des acteurs de la société civile dans la gestion des ressources publiques ;

Pour relever ces défis SOCIAL JUSTICE prévoit au cours de ces futurs projets , entre de :

- Associer la communication aux différents plaidoyers qui sont faits en ce sens que la communication ;
- Vulgariser des informations relatives à la disponibilité des fonds alloués et décaissés dans le cadre de la planification familiale ;
- Travailler en synergie avec les autres acteurs de la société civile pour donner du succès et de la voix aux diverses actions ;
- Promouvoir et rendre plus visibles les relations de collaboration avec les responsables des ministères qui améliorent de façon permanente la participation citoyenne ;
- Sensibiliser la société civile à se former sur les questions de finances publiques car ce sont des données très sensibles ;
- Associer les parlementaires et les autres acteurs étatiques aux activités en leur partageant au préalable les plans d'action des projets de telle sorte qu'ils les intègrent le plutôt dans leur agenda ;

CONCLUSION

Au total dans sa mission de justice sociale, de transparence et de bonne gouvernance, l'ONG SOCIAL JUSTICE a réalisé des projets, a participé a des séminaires, a des conférences et à des ateliers afin de contribuer à des changements institutionnels, socioculturels dans les pratiques des populations et surtout pour le développement de la Côte d'Ivoire. C'est pourquoi en tant qu'acteur de la société civile ivoirienne engagée pour accompagner le Gouvernement pour le développement de la Côte d'Ivoire, SOCIAL JUSTICE faisant de son leitmotiv la participation citoyenne des populations aux politiques publiques, invite tous ses sympathisant(e)s désireux (ses) d'apporter leur pierre à la construction de l'édifice "Ivoire" à s'inscrire sur son site internet.